

### Verviers et son patrimoine

Photo Grégoire Derouaux



Voici quelques semaines, à l'occasion de la réunion à Verviers des organisateurs des journées du patrimoine, les responsables de cet événement soulignaient le dynamisme des autorités communales verviétoises dans la promotion de ces biens légués par l'histoire.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que Verviers a été attentive à la préservation de son patrimoine mais le mouvement s'est singulièrement accéléré au cours des dernières années. A la Ferme de la Moinerie et à la Grand'Poste, classées respectivement en 1980 et 1989, sont venus s'ajouter, au fil du temps, la maison Bettonville (CTLM), la maison de Bonvoisin, l'église Saint-Remacle, l'église Sainte-Anne, l'Hôtel de Biolley, la Cour Magnée, la façade du Manège et le Grand-Théâtre, tandis que d'autres bâtiments font l'objet de procédure de conservation comme les façades et

toitures de l'ancienne filature Hauzeur Gérard, la Maison du Prince (rue des Tuileries) et l'ancien Lycée. Enfin, il faut rappeler que l'Hôtel de Ville, qui fera l'objet d'une rénovation complète en 2005 et 2006, est repris sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie.

Certes, bien d'autres monuments et sites méritent un intérêt particulier : ils font l'objet de soins attentifs tantôt de l'Institut du Patrimoine Wallon tantôt des autorités communales comme le prouve la récente rénovation de l'ancien Hôtel de Ville d'Ensival.

Dans une ville comme Verviers, relativement épargnée lors des première et seconde guerres mondiales, les témoins d'un passé brillant, héritiers pour la plupart de deux siècles d'industrialisation, sont évidemment nombreux. Dès le moment où l'on ne peut tout conserver et tout protéger car les moyens financiers de la Région et de la Ville sont limités, il nous faut procéder à des choix qui ne sont pas toujours bien compris par les amoureux du patrimoine.

En fait, les critères qui nous guident sont d'une part la valeur intrinsèque voir exceptionnelle de tels ou tels monuments (Hôtel de Ville, Hôtel de Biolley), d'autre part l'intérêt qu'ils représentent pour la collectivité tant en raison de leur destination (Grand-Théâtre, église Saint-Remacle), que de leur affectation prévue (Grand'Poste, ancien Lycée). En revanche, nous sommes parfois contraints de renoncer à pousser plus avant des projets de restauration en raison du coût et de l'inexistence d'un projet de réaffectation.

A ceux qui considèrent que les sommes dépensées pour des " vieilles pierres " sont soit inutiles, soit trop élevées, il convient de rappeler que la préservation du patrimoine est non seulement un hommage rendu à un passé dont nous sommes les légataires mais encore un élément supplémentaire d'attrait d'une ville qui change en restant fidèle à ses racines.

Claude DESAMA  
Bourgmestre de Verviers

## «Verviers, ville lumière»

### Sommaire

Fêtes de fin d'année : ça patine et ça brille !...2
La Maison de l'Egalité des Chances .....7
Grande campagne «violence» .....7
Police : le travail de quartier .....8-9
Le Cossart est aménagé .....11
Les comptes du CPAS en boni ! .....11
Bientôt la nouvelle carte d'identité à puce....12



## Du 12 novembre au 9 janvier, illuminations nouvelles et originales «Verviers, ville lumière»

*C'est dans une ambiance féerique que Verviers défiera la grisaille de l'hiver en cette période de fin d'année. La Ville a en effet décidé d'investir dans un projet unique et original, en acquérant des décorations lumineuses installées dans l'hyper-centre, mais également dans les rues adjacentes ; "Verviers, ville lumière" devrait ainsi devenir une destination touristique et commerciale de fin d'année.*

L'investissement est important : quelque 250.000 € en achat et maintenance. Un choix coûteux à première vue mais autrement plus rentable qu'une location de matériel qui avait fait son temps. Vous l'aurez remarqué : les nouvelles illuminations verviétoises brillent de mille feux depuis quelques semaines déjà non seulement dans le centre mais également dans les artères qui y aboutissent, sans oublier la décoration de bâtiments publics tels le Grand-Théâtre et l'Hôtel de Ville.



"Verviers, ville lumière" est une opération qui sera menée **jusqu'au 9 janvier 2005** et qui permettra de réaliser ses achats de fin d'année ou tout simplement de déambuler dans une décoration lumineuse modernisée et chaleureuse. Les illuminations ont été conçues par trois sociétés qui se sont groupées pour la circonstance : "les Lumières de Fêtes" (France), Artilec (Spa) et Feyens (Spa).

Plus que de grands palabres, mieux vaut se rendre en ville et le dire autour de soi. Contentons-nous ici de rappeler les lieux illuminés :

- la place du Martyr (plafond de lucioles) ;
- quai Jules Cerexhe : lucioles dans les arbres ;
- rond point place du Martyr : sapin conique avec lucioles et cadeaux ;
- Pont-aux-Lions : flocons cristaux ;
- place Verte : décoration des arbres - rideaux de lucioles ;
- place de la Victoire : fontaine gigantesque ;
- rond point de la Libération : lustre gigantesque ;
- rond point fontaine Ortmans : sapin ;

- décorations dans les rues : de Heusy, place du Marché, Thier Mère Dieu, Crapaurue, Ortmans, du Collège, Pont des Récollets, Pont Saint-Laurent, Xhavée, Chapuis, Jardon, Brou, Hurard, de l'Harmonie, Pont du Chêne, Spintay, Hodimont, de la Chapelle, Peltzer de Clermont. Ces artères sont décorées de traversées, lucioles et poteaux.

### Place Verte : Verviers on ice !

Parallèlement, "Verviers, ville lumière" est aussi capitale du patinage depuis l'installation le 12 novembre dernier d'une patinoire place Verte sur la fontaine secrète ; cette activité typique de fin d'année récolte chaque année un franc succès à tel point que l'ASBL Verviers Ambitions, en charge de la relance du centre-ville, a décidé de la maintenir **jusqu'au 30 janvier**, soit deux mois et demi de présence !

La patinoire de la place Verte est un peu la "rolls royce" des patinoires par sa technologie, sa glace et son équipement. En effet, elle offre une qualité de glace incomparable, même par mauvais temps, en raison de l'excellente conductibilité de l'aluminium. Entièrement recouverte par un toit, d'une dimension de 14m sur 30m, la patinoire est sonorisée et comprend un chalet où chacun peut se restaurer ou prendre une consommation.

### Infos pratiques

#### Ouverture :

**du lundi au jeudi de 9h30 à 19h**

**vendredi et samedi de 9h30 à 20h30**

**dimanche de 13h à 19h.**

**Prix : 5 € - groupes scolaires : 3 €**



## Dimanche 5 décembre (18 heures) au Grand-Théâtre

# Concert des lauréats du concours international de chant

Le concours international de chant de Verviers a lieu tous les deux ans au Grand-Théâtre. La prochaine édition est prévue en septembre 2005.

Afin de combler "l'année creuse" sur le plan lyrique, la Ville et l'asbl "Concours international de chant" ont décidé de mettre sur pied, une année sur deux, un concert des lauréats. La première édition de ce concert est prévue pour ce dimanche 5 décembre à 18h, au Grand-Théâtre.

Accompagnés par l'orchestre de l'Opéra Royal de Wallonie, sous la direction de

Peter Marschik, cinq anciens lauréats du concours se succéderont sur la scène verviétoise :

- Natacha KOWALSKI, soprano belge, prix du public 2003. Elle interprétera des œuvres de Mozart, Bernstein et Donizetti ;
- Tunchai KURTOGLU, basse turque, deuxième prix du concours 2003 dans des pièces de Verdi et Mozart ;
- Karen VOUREC'H, soprano française, troisième prix du concours 2003. A son programme : des œuvres de Puccini, Gounod et Dvorak ;

- Barbara HAVEMAN, soprano hollandaise, premier prix du concours 1997 dans des œuvres de Verdi et Massenet ;
- Marcel VANAUD, baryton belge, troisième prix du concours 1977, dans des œuvres de Verdi, Giordano et Massenet.

Quant à l'orchestre de l'ORW, il interprétera une œuvre de Verdi et de Puccini.

**Réservations : Centre Culturel Régional 087/39 30 30**

## Un nouveau tremplin en 2005 pour «Les Musicales de Duesberg»

Le cycle de promotion de la jeune chanson française organisé par le Centre Culturel Régional de Verviers nous fera à nouveau vibrer en 2005, en mettant en scène de jeunes artistes locaux et régionaux. Cette activité, qui se déroule maintenant dans une salle moderne et confortable, l'Espace Duesberg (complexe Movie West - Boulevard des Gérardchamps), a réussi à fidéliser un nombreux public convaincu de la qualité de la programmation proposée.

La modeste participation aux frais de 8 €, ainsi que l'adhésion à l'article 27 (1,25 € la place pour les plus démunis) prouvent bien la volonté constante du C.C.R.V. de permettre l'accès à la culture à toutes et à tous. Voici les prochains rendez-vous :

### Les 18 et 19 février à 20h

Nouveau spectacle de Michel DESAUBIES : "LE CASTING"

Michel Desaubies jeune chanteur régional, débordant d'enthousiasme et de talent, que l'on a pu apprécier notamment dans Cinémusic, les Années 60 et 70. Aujourd'hui, il monte son propre spectacle avec ses musiciens plus motivés que jamais. A découvrir absolument...



Photos C.C.R.V.

### Le 11 mars à 20h

Concert de Jean-François MALJEAN

Au piano acoustique, le style de Jean-François Maljean ne se définit pas, mais il oscille entre jazz et new age, avec quelques escapades vers la variété. Il proposera une soirée avec de nouvelles créations issues de ses expériences asiatiques, mais fera également un petit clin d'oeil au passé, en évoquant les grands classiques de la période Maljean-Willems.



Dimanche 19 décembre place Verte

## Veillée de Noël chantée

Le dimanche 19 décembre, de 16h à 17h30, aura lieu place Verte une veillée chantée de Noël avec le groupe "Totem" ; l'invitation est lancée à tous les mouvements de jeunes, aux maisons de jeunes, écoles de devoirs, et à tout jeune intéressé. A l'issue de l'ani-

mation, tous les participants auront droit à un potage gratuit. Cette veillée est le fruit d'une organisation conjointe des Echevinats des Fêtes et des Affaires sociales, dans le cadre de l'opération "Verviers, ma ville solidaire"...

**Infos : Service des Fêtes - 087/32 52 98**



Photos Grégoire Derouaux

Pour la 10<sup>ème</sup> année déjà

## «Verviers, ma ville... solidaire»

Depuis 10 ans déjà, cinq services clubs verviétois, Rotary, Soroptimist, Kiwanis, International 51 et Richelieu, organisent à Noël l'opération "Verviers, ma ville... solidaire" en faveur des plus démunis. Une opération menée en collaboration avec le TEC, "Sapin Ardent" et la Ville de Verviers. Le programme 2004 sera le suivant :

- les 9,10 et 11 décembre au zoning de Petit-Rechain : "picot solidaire"
- vendredi 17 décembre : "entreprises solidaires"
- jeudi 23 décembre : "écoles solidaires" à Movie West
- dimanche 19 décembre : "jeunesse solidaire"
- les 17 et 18 décembre : "caddie solidaire"
- place Verte du 17 au 24 décembre : "crèche solidaire"
- le 31 décembre "restos solidaires"

Et durant tout le mois de décembre, opération "commerces solidaires" en faveur des Restos du Cœur. L'opération "Sapin ardent", elle, se concrétisera par la présence de deux bus décorés qui sillonneront la Province de Liège pour récolter des vivres non périssables, des jouets et des produits de première nécessité.

**Infos : 087/32 55 80**

## Marché de Noël des Minières le 12 décembre

Soutenu par la Ville de Verviers, le marché de Noël des Minières, créé en 1987 par l'ASBL " les Minières ", est aujourd'hui le plus ancien de l'arrondissement. Cette année, la 15<sup>ème</sup> édition se tiendra le dimanche 12 décembre

selon une formule qui fait recette : marché en plein air place du Général Jacques et marché couvert dans la salle des Minières. Une centaine d'exposants sont annoncés, dont certains inédits. Au programme également : possibilité

de restauration (huîtres et autres), présence du Père Noël, nombreuses animations, tel est le programme prévu par les organisateurs.

**Info : 087/22 84 18 après 18 heures**

Jusqu'au 9 janvier 2005 au CTLM

## «Le Tour du Monde en 80 jours»

Voyages extraordinaires au coeur des oeuvres de Jules Verne

*Nouvelle exposition, une de plus, au CTLM, à l'occasion de la fin d'année avec cette fois un thème familial, les œuvres de Jules Verne. Durant plus de deux mois, l'exposition propose aux visiteurs un voyage extraordinaire, un Tour du Monde en 80 jours, grâce à la mise en scène de Frédéric Feu, au Centre International Jules Verne à Amiens, aux Amis de la Bibliothèque Municipale de Nantes, à la Bibliothèque Les Chiroux à Liège et à la Librairie "l'Île Ouverte" à Verviers.*

Un pari... Voyager avec Jules Verne au plus profond de ses aventures réalistes. En huit mondes exotiques du plus froid au plus chaud, du plus dangereux au plus poétique, le visiteur traverse avec nostalgie et amusement des contrées excentriques, des situations surréalistes.

A l'aide de véhicules parfois étonnants, traversant tous les paysages, il découvre les péripéties tirées de dix grands récits "verniens" et de nombreuses références à ses précurseurs, ses meilleurs imitateurs ou héritiers. Du roman à la bande dessinée, du cinéma au monde réel, vous retrouvez de vieilles connaissances. Avec le ton et l'ambiance de l'exposition, Philéas Fogg est parmi vous : british en diable, tantôt précieux, tantôt loufoque mais toujours gentleman....

Comme à son habitude, le Centre Touristique de la Laine et de la Mode présente des décors en trois dimensions avec une île, des malles, des valises anciennes, la cabane du naufragé, un mannequin du Robinsoneau du XIXe siècle, les souks d'Alexandrie avec vaisselle de cuivre et armes, un mannequin d'explorateur de jungle, un

campement du "Nautilus, le capitaine Némoto, le capitaine Hattéras, un traîneau d'explorateur polaire et son matériel, la fille de Pellucidar, la femme sauvage vivant au centre de la terre, un diaporama "Voyage au centre de la Terre", une cage de dinosaure, la maquette du "Train Lunaire", des reproductions des plus belles illustrations "Hetzel" des récits abordés et enfin de nombreux ouvrages d'éditions anciennes et de documents consacrés à Jules Verne.

A noter l'organisation d'un grand concours de machines extraordinaires en 3D, uniquement pour les écoles maternelles et primaires. Règlement sur demande.

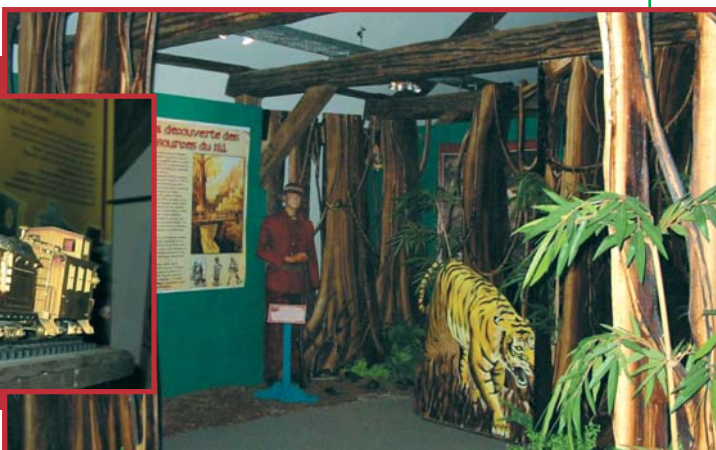
**Ouverture : du mardi au dimanche de 10h à 17h.**

**Visites animées : le samedi à 14h30, le dimanche à 10h30 et 14h30.**

**Le mercredi à 14h30 pour les enfants.**

**Une nouveauté : possibilité de billet combiné pour l'entrée à l'exposition Jules Verne et à la nouvelle Maison de l'Eau rue Jules Cerexhe.**

**Infos : 087/35 57 03**



Ouverte depuis le 5 octobre rue Jules Cerexhe

## Découvrez la nouvelle Maison de l'Eau Pierre de Bonvoisin (1665 - 1735)

*La nouvelle Maison de l'Eau a été officiellement inaugurée le 5 octobre dernier dans l'immeuble Pierre de Bonvoisin sur les berges de la Vesdre, au 86 de la rue Jules Cerexhe. Cette nouvelle attraction est un complément idéal au Centre Touristique de la Laine et de la Mode situé à deux pas, rue de la Chapelle.*



«La reconstitution du barrage de la Gileppe»

La Maison de l'Eau renforce encore un peu plus le label de "Verviers, Ville de l'Eau" après l'installation sur son sol de la SWDE, de la SPGE, la mise en place d'un circuit des fontaines, la Vesdre, la proximité des barrages et bientôt, le nouveau Polygone de l'Eau dans le quartier Est.

Depuis son ouverture, les visiteurs, dont plusieurs écoles, ont pu admirer le travail du scénographe canadien Yves Durand qui a conçu une scénographie interactive et moderne sur le thème de l'eau, acteur du passé, du présent et de l'avenir de Verviers. Durand a fait appel aux technologies

actuelles : sons, lumières, informatique, pour proposer un regard didactique sur l'importance de l'eau dans l'histoire de Verviers et, plus généralement, sur notre vie au quotidien.

Retenons quelques jolies étapes du parcours, telles les montages audiovisuels sur la Vesdre et le travail de la laine, le passage d'une rivière de lumière, les bornes interactives de la SWDE, le barrage de la Gileppe, une machine à vapeur, une machine produisant l'électricité grâce à l'eau, et un montage audiovisuel réalisé avec une caméra sur mini hélicoptère au ras de la Vesdre, transformant le visiteur en oiseau, avec un petit coup de vent à la clé...

### En pratique

La Maison de l'Eau est ouverte du mardi au dimanche de 10h à 17h sauf les 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier.

#### Entrée :

5 € pour adultes  
3 € pour enfants de 6 à 18 ans  
gratuit pour les moins de 3 ans  
groupes adultes : 4,2 €  
groupes enfants : 3 €

Un billet combiné Maison de l'Eau - CTLM est également prévu au prix de 8 € pour adultes, et 5 € pour enfants de 6 à 18 ans (6,5 € pour groupes adultes et 5 € pour groupes enfants).

Infos : 087/30 14 33

Au numéro 10 de la rue Lucien Defays,  
sous la houlette de DEFIS Vesdre,

## La nouvelle Maison de l'Égalité des Chances

*Ouverte au public depuis peu, la Maison de l'Égalité des Chances, située rue Lucien Defays 10, accueille le groupe de travail de D.E.F.I.S Vesdre (Dynamismes, Espaces, Familles, Insertions, Solidarités).*

*D.E.F.I.S Vesdre s'articule autour de deux grands axes : le développement et l'animation de la Maison de l'Égalité des Chances laquelle mène des actions en matière d'égalité des chances entre hommes et femmes, et l'amélioration de l'intégration sociale et professionnelle de la population d'un quartier en crise.*

L'objectif est de donner ou rendre aux personnes fragilisées l'envie de se (re)prendre en main. Cet ambitieux projet, mené par un comité de pilotage et un comité de partenaires rassemble pas moins d'une trentaine d'associations. Il est cofinancé par le Fonds Social Européen dont le promoteur est la Ville de Verviers, via l'Échevinat de l'Emploi et de l'Égalité des Chances.

Concrètement, D.E.F.I.S. Vesdre n'assume pas un rôle de lobbying, pas plus qu'il n'est amené à se substituer au travail effectif des associations. Par contre, il peut devenir un opérateur dans le cas où les actions ne sont pas assurées par les associations et organismes existants. Il se veut un **interface** entre les pouvoirs politiques locaux, les pouvoirs subsidiaires et les partenaires associés au projet. Son rôle est également de faciliter le travail en partenariat autour des matières traitées dans le cadre du projet global. Enfin, il est une structure d'**appui logistique** non négligeable.

### Quels sont les principaux objectifs du volet "égalité des chances entre les femmes et les hommes" ?

- Promouvoir des actions sur le changement de structures et de rapports sociaux qui sont à la base d'obstacles et/ou d'inégalités pour les femmes ;
- Encourager des actions de citoyen-

neté et la gestion des conflits pour combattre les phénomènes de violence ;

- Développer l'accès à l'information dans les domaines de l'égalité des chances.



### Accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle

L'équipe de D.E.F.I.S. Vesdre propose aussi un **accompagnement** invitant la personne fragilisée à définir de nouveaux objectifs personnels et/ou professionnels (formations, stages, recherche d'emploi, etc.) et à les concrétiser en la soutenant activement dans ses démarches.

**Le service d'accompagnement vers l'insertion professionnelle est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h. Permanences téléphoniques : 087/56 98 66**

De plus, selon le souhait de la section verviétoise du Conseil des Femmes Francophones de Belgique, la Maison de l'Égalité des Chances met à disposition du public un **centre de documentation** spécifique. Ce fonds documentaire met en avant l'ensemble des thématiques traitées par D.E.F.I.S. Vesdre. Un partenariat a par ailleurs été constitué avec la **bibliothèque locale**, donnant accès aux ouvrages dont celle-ci dispose.

En résumé, le projet D.E.F.I.S. Vesdre présente l'avantage de concrétiser des actions d'insertion socioprofessionnelle et d'égalité des chances au départ d'une équipe de travail et d'un **espace-associations unique**, installés au sein d'un quartier dans un esprit de proximité avec le public ciblé.

### Infos pratiques

**Maison de l'Égalité des Chances**  
Rue Lucien Defays, 10  
4800 Verviers

**Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30**  
Tél. : 087/65 24 74

La Police participe aussi aux fêtes de fin d'année...

## Votre sécurité... Préoccupation de nos policiers

*A l'approche des fêtes de fin d'année, les services de police, depuis de nombreuses années, accentuent leur présence sur le terrain de façon sensible. La Zone de Police Vesdre organise entre le 26 novembre 2004 et le 9 janvier 2005 une campagne de fin d'année orientée vers une visibilité et une proximité accrues, sur tout le territoire de notre zone.*

En effet, à cette période, force est de constater une recrudescence de la criminalité, des stationnements sauvages (plus particulièrement aux abords des centres urbains) et de l'abus d'alcool. De plus, la malpropreté des lieux publics, particulièrement fréquentés, est génératrice d'une forme d'insécurité.

Lors de cette campagne, la Zone de Police Vesdre organise des opérations de sécurisation, les jours et dans les créneaux horaires de forte fréquentation (les dernières heures d'ouverture des maga-

sins, les fins de semaine et les week-end, les dimanches 12, 19 et 26 décembre 2004 où les commerces sont ouverts) et des opérations de circulation (alcool).

Ces opérations sont constituées de patrouilles en civil et en uniforme, à pied, à vélo ou en bus dans les sites et points critiques ; les agents prennent contact avec la population et interviennent avec tact vis-à-vis des personnes au comportement fautif. La police effectue aussi des contrôles statiques de sécurisation sur les grands axes. De plus, les patrouilles sont

visibles dans les quartiers sensibles de chaque maison de police dans l'esprit du Plan Zonal de Sécurité en matière de propreté et de politique de verbalisation.

A la suite de cette campagne, un sondage d'évaluation sera réalisé, en interne, auprès des policiers des quartiers ciblés, des directeurs des Maisons de Police et des membres de Police Secours ; en externe, le sondage s'opérera auprès des commerçants, des facteurs et des chauffeurs de bus desservant les quartiers concernés, auprès des personnes cibles et des jeunes des quartiers sensibles.





# Police :

## mieux connaître le Travail de Quartier

*Dans les numéros précédents, nous avons entamé la présentation des six fonctionnalités de base de la Police Locale telles que définies par la loi. Pour rappel, elles constituent les piliers nécessaires au bon fonctionnement d'une police de proximité afin de pouvoir répondre aux principales attentes du citoyen. Ces fonctionnalités sont l'accueil, l'intervention, le travail de quartier, l'enquête et la recherche locale, le maintien de l'ordre public et l'assistance policière aux victimes. Regard sur le travail de quartier.*

La fonction de Travail de Quartier est la pierre angulaire de la Police orientée vers la communauté et à ce titre, il occupe une place importante au sein de la fonction de police de base. Ce travail vise à exécuter davantage que les tâches administratives dévolues aux policiers de quartier. Il doit pouvoir contribuer entre autres à :

- recueillir toutes les informations utiles concernant les particularités et les problèmes propres à un quartier ;
- la diffusion de l'information générale à la population et aux communautés locales ;
- la transmission des questions locales et des attentes aux autorités et à d'autres services ;
- exercer un contrôle préventif afin de créer un sentiment de sécurité par la visibilité des agents de police et la réduction des causes d'irritabilité et d'agressivité ou la réduction des situations à risque pour les habitants ;
- recevoir les plaintes ou doléances des habitants et y apporter, autant que possible, des solutions concrètes ;
- détecter et résoudre des petits conflits naissants ;
- détecter les sources d'insécurité ainsi que les éventuels foyers de criminalité et en aviser les services compétents ;
- exécuter certaines tâches policières à portée limitée nécessitant une connaissance particulière ou un contact plus personnel avec la population ;
- donner suite à certains appels sollicitant une intervention policière non urgente à caractère limité. Par ailleurs, à la suite d'une demande d'intervention, l'agent peut être appelé à fournir de l'information et à évaluer le caractère de l'appel ;
- prêter une attention particulière aux comportements, agissements de certaines personnes à surveiller.

En vue d'un fonctionnement optimal des services de police, un courant d'information performant est établi entre les policiers de quartier et les enquêteurs judiciaires. Dans chaque Maison de Police, sont détachés deux enquêteurs du SERL (Service d'Enquêtes et de Recherches Locales) avec qui les

policiers de quartier échangent des informations sur la vie de leur quartier. De plus, après une expérience concluante de décentralisation de l'intervention effectuée à la Maison de Police du Centre, dès février 2005, dans chaque Maison de Police seront attachées des équipes d'intervention. Les Maisons de Police dotées du trinôme "équipe judiciaire - équipe territoriale - équipe intervention" gagneront en autonomie et en polyvalence avec, pour répercussion, un service aux citoyens plus rapide et plus personnalisé.

Le travail de quartier n'est pas organisé de façon permanente pour permettre aux policiers de quartier d'exercer leur fonction après les heures normales de service, pendant les week-ends et jours fériés, en fonction des périodes durant lesquelles la vie sociale se déroule dans le quartier.

**Pour connaître les coordonnées de votre policier de quartier, formez le 087/32 92 50**

«Verviers, à pied, à vélo»

## Développement de nouveaux itinéraires vers les anciennes communes

*Un peu partout, des bandes vertes ont été tracées sur le sol verviétois, incitant le citoyen tantôt à la curiosité, tantôt à la perplexité, voire même, pour certains, le mécontentement. Ces bandes vertes, pour rappel, ne sont pas des pistes cyclables, celles-ci étant protégées par le code de la route. Ici, il s'agit d'itinéraires pour cyclistes afin de mieux gérer le partage de la voirie entre les automobilistes et les amateurs de déplacement à deux roues. Le tout dans l'optique de modifier les comportements dans les centres urbains, trop souvent dominés par l'auto. A Verviers, de nouveaux itinéraires ont vu le jour vers les anciennes communes.*

Dans le cadre de l'Objectif 2 Meuse/Vesdre pour la période allant du 1er janvier 2000 au 31 janvier 2008, le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER\*) accorde à la Ville de Verviers une subvention d'un montant total de 656.500 € pour la mise en œuvre d'une politique de "Promotion des transports publics et des modes doux", soit 50 % du montant des dépenses encourues et payées par la Ville. La Région wallonne accorde de son côté une subvention d'un montant de 656.500 € couvrant la participation régionale à ce dossier, soit les 50 % restant du montant des dépenses encourues et payées par la Ville. A cette fin, le projet "Verviers à pied et à vélo" a prévu le traçage en 2004 d'itinéraires cyclistes sur les axes suivants :

- Mangombroux/porte de Heusy ;
- Heusy/Gare centrale ;
- Heusy/Ensival ;
- Heusy/Mangombroux.

Les aménagements, qui sont en grande partie déjà réalisés, comprennent essentiellement :

- la pose de signalisation routière et de balisage d'itinéraires ;

- le marquage au moyen de peintures routières et de thermoplastiques de bandes cyclables suggérées principalement sous forme de chevrons ;
- le "schlammage" et le marquage de pistes cyclables ;
- l'empierrement du chemin reliant la rue Houckaye à la rue Donheid ;
- la réfection du revêtement rue Donheid à Ensival ;
- le placement de parkings pour vélos.

Ces travaux peuvent être estimés à 216.832,79 € T.V.A.C. comprenant des travaux de marquages routiers et de voirie, estimés à 166.225,75 € T.V.A.C. et des travaux de signalisation verticale et de pose de mobilier urbain estimés à 50.607,04 € T.V.A.C.

\* Dossier E2UR15020000094B



C.P.A.S. : retour au boni des comptes 2003

**+1,4 million d'Euros !**

*A l'image des finances communales qui ont reçu de DEXIA – l'argentier des communes – un excellent bulletin, les comptes 2003 du Centre Public d'Action sociale (anciennement Centre Publique d'Aide sociale) affichent – après trois ans d'exercice négatif – un boni de 1,4 million d'euros. Explication.*

Passé quasi inaperçu dans le grand public, ce retour au boni mérite d'être souligné, car il se situe dans la ligne des efforts consentis par la Ville et le C.P.A.S de Verviers en matière de maîtrise budgétaire. Un rappel des faits s'impose. En 2000, le résultat du compte affichait un solde négatif de 1,355 million d'euros. Devant cette situation, des mesures inévitables ont été prises pour, dans un premier temps, contenir une dangereuse dérive des comptes et, dans un second temps, revenir progressivement à une situation positive. Les effets n'ont pas tardé à se faire sentir. En effet, le dispositif mis en place a permis de réduire progressivement le déficit qui passait ainsi à 558.000 euros en 2001, puis à 26.000 euros en 2002.

Ce retour au boni s'explique en partie par l'augmentation de la subvention annuelle communale au budget du C.P.A.S. qui passe de 7,5 millions d'euros en 2000 à 8,9

millions en 2001, puis à 8,8 millions en 2002 et 8,5 millions d'euros en 2003.

En moyenne donc, la dotation de la Ville au C.P.A.S. a suivi une augmentation moyenne d'environ 30%, soulignant ainsi la volonté des autorités communales de poursuivre et contribuer à l'effort collectif pour venir en aide à celles et ceux qui se trouvent dans des situations de précarité de toute nature.

### **Maîtrise des coûts - recettes en hausse**

Augmentation des recettes et maîtrise des dépenses expliquent aussi cette très nette amélioration des comptes du Centre Public d'Action Sociale.

Ainsi, par rapport au compte 2002, les recettes ont augmenté à l'exercice propre de 2,5 millions d'euros (+6,7%) tandis que

les dépenses n'augmentent que de 1,6 million d'euros (+4,3%).

L'augmentation des recettes provient pour l'essentiel de l'aide sociale (1,6 million d'euros), des maisons de repos (+0,4 million d'euros), des établissements d'enfants (+0,3 million d'euros), de l'aide à la réinsertion (+0,5 million).

L'augmentation des dépenses est quant à elle attribuée à l'aide sociale (+0,4 million d'euros), aux maisons de retraite (+0,2 million d'euros) et à la réinsertion socio-professionnelle (+0,9 million d'euros).

Certes, la situation est redevenue positive. Mais les efforts doivent être poursuivis de part et d'autre pour la consolider. C'est le meilleur gage que les autorités communales peuvent donner aux bénéficiaires du Centre Publique d'Action sociale de Verviers.

## **L'étang du Cossart fait peau neuve !**

Propriété de la Ville, le Cossart est un ancien réservoir d'eau potable situé sur l'ancienne commune de Stembert alimenté par les ruisseaux "du Cossart" au Nord et "des Grands Prés" au Sud. De part et d'autre du réservoir, deux plans d'eaux alimentent également celui-ci par leur trop plein.

La restauration de ce patrimoine avait été préconisée lors de l'état des lieux du Patrimoine paysager et végétal de Verviers dans le cadre du Plan Communal de Développement de la Nature.

En 2003, une restauration partielle de la berge et du réservoir de l'étang du Sud avait déjà été réalisée.

Cette année, on a procédé au curage de l'étang nord et à la réfection de certaines bordures. Les travaux ont eu lieu en octobre/novembre, pour préserver la faune aquatique.

Les étangs du Cossart sont accessibles aux promeneurs de 9h à 17h uniquement. Par ailleurs, ces étangs font partie des promenades du Plan Communal de Développement de la Nature. Une attention particulière est demandée aux promeneurs pour qu'ils veillent à

respecter les lieux et la propreté du site. Un projet de plus qui se concrétise, afin de redonner vie à nos espaces naturels.

**Plus d'infos : service de l'Environnement  
087/32 53 55**



## Bientôt une nouvelle puce dans le portefeuille des Verviétois

Dans le courant de ce dernier trimestre 2004, la carte d'identité électronique va être généralisée à Verviers. D'un format de carte bancaire, ce nouveau type de carte contient - tout comme votre carte SIS ou votre carte de crédit - une puce électronique hébergeant vos données personnelles ainsi que les clés numériques utiles permettant au citoyen de s'authentifier à distance et de générer une signature électronique valide.

Cela signifie que dès l'introduction de la carte dans un lecteur (chez vous ou dans une des bornes publiques) et composition de votre code secret, vous aurez d'une part accès à vos données personnelles (nom, prénom, date de naissance, adresse, sexe, numéro national) et d'autre part - à moyen terme - accès à de nombreuses applications :

- accéder aux dossiers de l'administration qui vous concernent ;
- échanger des informations en ligne avec l'administration ;
- entrer en contact avec l'administration : via le site Internet de la ville ([www.verviers.be](http://www.verviers.be)) et grâce à l'identification au moyen de votre carte d'identité et à votre signature électronique, les

contacts d'ores et déjà possibles seront facilités ;

- entrer en contact avec les autorités régionales et fédérales ([www.belgium.be](http://www.belgium.be)), par exemple afin de remplir votre déclaration d'impôts ;
- effectuer de manière sécurisée des transactions commerciales sur Internet ;
- apposer sur les documents une signature électronique ayant la même valeur qu'une signature manuscrite sur du papier.

Dans un premier temps, il va de soi que tous les Verviétois ne disposeront pas d'un lecteur de carte à puce à domicile. C'est pourquoi la Ville de Verviers mettra à votre disposition, place du Marché, une borne interactive qui vous permettra de lire les informations enregistrées sur la puce et d'obtenir divers certificats délivrés par l'administration communale.

### Le coût de ces nouvelles technologies

La volonté du Collège échevinal est que chaque Verviétois puisse devenir un "cyber-citoyen" sans que cela n'occasionne pour lui de frais supplémentaires.



La borne interactive utilisable très bientôt sera entièrement subsidiée par la Région wallonne dans le cadre du projet "Communes à bras ouverts" pour lequel la Ville de Verviers a été "labelisée".

Quant à la carte d'identité électronique, contrairement à d'autres communes, le surcoût de fabrication ne sera pas répercuté au citoyen, le prix de la carte restant inchangé.

Dans la même optique, il va de soi que le renouvellement des cartes sera fait en fonction des dates d'échéance des cartes actuelles. Un Verviétois qui vient de renouveler sa carte sera convoqué en fin de projet.

Vieux fer, vieux meubles, vieux matelas... !

## Collecte des encombrants : rappel de la nouvelle procédure

Comme vous avez pu le remarquer ces dernières semaines, la collecte des encombrants de fin d'année n'est plus organisée de la même manière. En effet, on ne procède plus par rue mais bien **sur base des ménages qui ont fait la démarche de demander le passage du collecteur en s'inscrivant au Service Environnement.**

### Concrètement :

- ① il faut s'inscrire auprès du Service de l'Environnement (087/32 53 52, rue du Collège 62 à Verviers) qui vous communiquera par la même occasion, la date de passage du collecteur ;
- ② l'enlèvement reste gratuit ;
- ③ vous pouvez déposer jusqu'à 1,5m<sup>3</sup> maximum par ménage et par enlèvement ;

- ④ vous pouvez vous inscrire deux fois maximum d'ici la fin décembre 2004.

Soyez vigilants quant au type de déchets que vous déposerez à la collecte car ce qui n'est pas conforme ne sera pas repris par le collecteur.

**Infos : Service de l'Environnement  
087/32 53 52**



Chaque jeudi à Movie West

## «Plan rapproché» : c'est reparti !

"Plan rapproché", ciné-club du Centre Culturel Régional de Verviers, a entamé en octobre sa seconde saison. La première expérience, étalée entre septembre 2003 et juin 2004, était organisée au Ciné-Galleries, aujourd'hui disparu. La position précaire de ce petit complexe du centre-ville, malgré l'aide des autorités communales, et une politique de promotion et de programmation encore à l'essai (plus qu'à l'art et essai!) n'ont guère aidé le "Plan rapproché" à trouver d'emblée une large audience et à créer de nouvelles habitudes cinéphiles...

Le temps passant, ce ciné-club se porte toutefois de mieux en mieux : un partenaire nouveau et dynamique a été trouvé : Movie West. Le public, des fidèles, des amateurs et des curieux, ne cesse de s'élargir, et une meilleure visibilité renforce les assises de cette initiative qui a désormais, trouvé sa place parmi l'offre culturelle en région verviétoise...

La saison 2004-2005 ambitionne donc de remettre le couvert de la précédente, mais en mieux - c'est-à-dire en conservant ce qui en a fait la force et la saveur: un plaisant dosage de films classiques (Lang ou

Lubitsch par le passé, Singin'in the Rain cet automne) et d'œuvres récentes, de films belges et lointains, des avant-premières et des thématiques variées, avec à chaque fois une brève introduction en début de projection, et de temps en temps de petites discussions-débats au terme de celle-ci (assurées par Emmanuel d'Autrepppe, animateur au CCRV). Ajoutons à cela des séances de films muets accompagnés au piano (23 décembre), la présence d'invités (réalisateurs ou personnalités du monde du cinéma), tel Benoît Mariage le 16 décembre, ou encore des soirées spéciales de courts métrages ou de films d'animation (en prévision), et l'on s'apercevra que les plats sont relevés et le menu copieux...

La récente collaboration entre le CCRV et Movie West garantit, par ailleurs, des conditions idéales et un encadrement amélioré pour les séances scolaires... et la possibilité de rencontres conviviales au café du "7e Art"... Fort de ces nouvelles alliances, le cinéma devrait encore accroître son public, sa popularité, et nous réserver bon nombre de surprises et d'agréables soirées...



Contacts et infos :  
[emmanuel.dautrepppe@ccrv.be](mailto:emmanuel.dautrepppe@ccrv.be)  
 ou 087/39 30 40

## Deux mares restaurées grâce à une prime communale

Depuis cette année, il vous est possible de demander une prime pour la restauration de mares auprès du Service de l'Environnement.

Actuellement, deux mares ont été complètement restaurées et une troisième est en cours de réalisation. Il reste encore de nombreuses mares à restaurer sur le territoire verviétois.

Alors si vous êtes propriétaire de l'une d'elles et si vous avez envie de redonner vie à celle-ci, contactez le service Environnement (087/32 53 55, rue du Collège 62).

Indépendamment de l'agrément que celle-ci vous apportera, sachez qu'en procédant de la sorte, vous participerez activement à la restauration du réseau écologique.



◀ Avant



Tout juste après ▼



Après deux mois ▼

Ca vaut la peine, non ?

Du 26 février au 10 avril

## Exposition Jean RETS au Musée des Beaux-Arts

Photo Musée des Beaux-Arts



Le Musée des Beaux-Arts, rue Renier, propose une exposition de Jean Rets durant près de deux mois. Jean Rets est né à Paris le 6 décembre 1910 de parents liégeois, décédé le 24 juin 1998 à Liège.

Créateur rigoureux dans sa conception géométrique où le dessin reste toujours présent et sensible, Jean Rets a produit une œuvre pleine de stabilité par les accords colorés, denses et puissants qui soutiennent la construction de l'œuvre. Cet artiste trop discret a participé intensément à la vie culturelle liégeoise et du pays. Son influence a été importante et ses œuvres dans la totalité n'ont plus été montrées depuis 1972.

### Jean Rets en bref

- 1910 : naissance à Paris ;
- 1914 : retour à Liège avec ses parents ;
- 1920-1925 : études à l'académie des Beaux-Arts de Liège ;
- 1930 : première exposition personnelle ;
- 1941-1943 : participe à "l'atelier libre" pour décorer les écoles de la ville et empêcher les jeunes artistes de partir au travail

obligatoire en Allemagne. Influence de Georges Braque – période cubiste ;

- 1949 : première œuvre abstraite – influence d'Alberto Magnelli ;
- 1954 : salon des Réalités Nouvelles à Paris ;
- 1956 : fondateur du groupe "Formes" ;
- 1955 et 1957 : exposition à l'APIAW à Liège avec Pol Bury ;
- 1959 : membre fondateur du groupe "Art construit" présidé par Jo Delahaut ;
- 1964 : président de la section liégeoise des Beaux-Arts de l'APIAW – Reçoit à cette époque des commandes monumentales : métro "Art et Loi" à Bruxelles, vitrail pour la gare des Guillemins à Liège, complexe de Droixhe, aciéries Cockerill. Expositions en Belgique, à Paris, Tokyo, New York, le Caire, Alexandrie et Vienne ;
- 1993 : membre de l'Académie ;
- 24 juin 1998 : décès à Liège.

## MOVIE WEST : séances à prix réduit pour les aînés

Geste sympa du complexe cinématographique MOVIE WEST, boulevard des Gérardchamps ; en concertation avec la Commission Consultative Communale des Aînés, ceux-ci ont désormais la possibilité d'assister, à MOVIE WEST, chaque mardi et chaque jeudi à 13 h 30 (première séance) au film de leur choix dans la programmation du moment et ce, au tarif préférentiel de 3 euros. Dans un premier temps, cette offre est valable jusqu'au 31 mars 2005.

Info : Echevinat des Affaires sociales (087/32 52 90)  
ou Movie West (087/53 93 60)



## Inscriptions pour la brocante (28 mars 2005)

La traditionnelle brocante de Pâques se déroulera le lundi 28 mars 2005 dans les rues du centre-ville. Les inscriptions seront enregistrées **à partir du mercredi 5 janvier prochain**. Elles seront acceptées jusqu'à concurrence d'une longueur totale de 4km. Droit d'inscription : 1,25 €/m<sup>2</sup>.  
**Sont acceptés** : articles de brocante, fonds

de greniers, antiquités, collections  
**Sont interdits** : articles neufs, liquidations de magasins, nourriture et boissons, animaux, armes...

**Infos et inscriptions :**  
**Service des Fêtes, Crapaurue 37**  
**4800 Verviers - tél. 087/32 52 98**

Photo Grégoire Derouaux



## Précision à propos du Grand Vivier

Un lecteur nous précise, à propos de l'article paru en septembre sur les travaux autour du Grand Vivier à Stembert, que la voirie concernée porte le nom de place Joseph Briamont, le Grand Vivier étant en fait un lieu-dit, par opposition à un petit vivier qui se trouvait 200 mètres plus bas à l'endroit de la place Natalis. L'espace ceinturant le Grand Vivier

s'appelait jusque fin 1965 place Bellevue, rebaptisée ensuite par le Conseil communal dirigé par le Bourgmestre de Stembert de l'époque Antoine de Berghes, **place Joseph Briamont**, décédé en novembre 1965 et Bourgmestre durant la guerre 40-45. Encore merci à ce lecteur qui n'est autre que le fils de ce dernier. Rendons à César...

## La nouvelle brochure sur les services communaux

La nouvelle brochure actualisée sur les services de l'administration communale vient de sortir de presse. Le document fournit tous les renseignements utiles sur les services : heures d'ouverture, personnes de contact, localisation, un explicatif sur les procédures pour obtenir les documents (passeports, cartes d'identité, ...), ... Elle

comporte également un index thématique. La brochure est disponible **gratuitement** à l'accueil de l'administration communale place du Marché à Verviers.

**Infos : 087/32 52 62**

**Site web : [www.verviers.be](http://www.verviers.be)**



## Permanences «infos-conseils Logement» rue du collègue

Pour concrétiser le droit à un logement décent, la Ville a créé un Service Communal du Logement ; il s'agit d'une structure d'accueil ouverte à tous où chacun peut, en toute confidentialité, exposer ses problèmes de logement. Le service peut vous informer sur :

- les aides et primes octroyées par la Région wallonne ou la commune ;
- les prêts sociaux ;
- l'accès aux logements sociaux ;

- la qualité de l'habitat, le permis de location ;
- les baux à loyer, les relations propriétaires/locataires, l'état de salubrité des immeubles, ...

Il peut aussi vous orienter dans les démarches à suivre et tient à votre disposition une vaste documentation : guides, brochures, formulaires ; il vous oriente aussi vers les services compétents de la commune et de la Région wallonne.

Les permanences "info-conseils Logement" sont organisées tous les mardis de 8h30 à 12h rue du Collège, 62. Une permanence de LogiVesdre (logements sociaux) à lieu le même jour au même endroit de 8h30 à 10h30. Toutefois, les permanences de la Région wallonne du mercredi matin (de 9h à 12h) restent accessibles rue Xhavée, 86.

**Infos : 087/32 53 91**

## Quel sort réserver à votre sapin de Noël ?

Noël approche et vous vous demandez de quelle parure vous allez décorer votre sapin. Mais voilà, trois semaines plus tard, il faudra déjà le dévêtir de ses couleurs et lumières et se débarrasser de celui qui vous aura apporté un peu de chaleur cet hiver...! Sans vouloir gâcher votre plaisir, rappelons ici les modalités d'élimination des sapins...

**Trois possibilités s'offrent à vous :**

- ① le conduire au Recyparc ;
- ② le composter ;
- ③ le déposer sur le trottoir pour la collecte en porte à porte.

**Deux dates sont fixées pour la collecte en porte à porte :**

- le **lundi 10 janvier 2005** : uniquement pour les personnes **dont les sacs verts sont ramassés le jeudi** ;
- le **mardi 11 janvier 2005** : uniquement pour les personnes **dont les sacs verts sont ramassés le vendredi**.

**L'élimination des sapins se fera par la filière compostage ; dès lors, seuls les sapins d'une hauteur maximale de 2,5 m et complètement dégarnis seront ramassés !**

Renseignements :  
Service Environnement 087/32 53 52

**Attention, surveillez vos boîtes aux lettres car dans le courant du mois de décembre, les calendriers 2005 d'Intradel reprenant les différentes collectes de déchets (sacs verts, sacs bleus PMC, papiers cartons, ...) seront distribués.**

# Que faire à Verviers ? Canal V vous donne quelques idées

## Décembre

Samedi 4 décembre	Espace Duesberg (15h) .....	St Nicolas : Les P'tits Coups de Théâtre (à partir de 5 ans). "Le Simplomatipique" par le Théâtre du Copeau.
Dimanche 5 décembre	Grand-Théâtre (18h) .....	Concert des Lauréats du Concours de Chant de Verviers avec l'Orchestre Philharmonique de Liège. Direction : Peter Marschik.
Mardi 7 décembre	Grand-Théâtre (14h à 20h) .....	Exploration du Monde : "La Chine, l'âme du dragon" par Robert-Emile Canat
Jeu 9 décembre	Movie West (20h15) .....	"Sang et Or" : Drame de Jafar Panahi. Cycle "Plan rapproché".
Du 9 au 11 décembre	Espace Duesberg (20h30) .....	"Ils nous ont relâchés c'matin" - Humour avec B. Massardo, D. Burési et D. Hisller.
Du 10 au 11 décembre	Grand-Théâtre (20h30) .....	Nouveau récital d'Yves Duteil.
Samedi 11 décembre	Temple protestant Hodimont (20h) .....	Table ronde : "Comment bien faire avec Internet" (Ethique et Internet) avec Tom Goldschmidt (RTBF).
Du 2 déc. au 6 février	Musée des Beaux-Arts .....	Exposition Downing.
Dimanche 12 décembre	Foyer du Théâtre (11h) .....	Bel Canto (Concerts du dimanche matin).
Dimanche 12 décembre	Salle les Minières et Pl. Gén. Jacques .....	Marché de Noël.
Lundi 13 décembre	Temple protestant Laoureux (20h) .....	"Concert de Noël" par La Parpaillote. Avec M. Fontaine, soprano - J.-P. Moemaers, piano.
Jeu 16 décembre	Movie West (20h15) .....	"L'Autre" : drame de Benoît Mariage. Cycle "Plan rapproché".
Du 16 au 18 décembre	Espace Duesberg (20h30) .....	"Ils nous ont relâchés c'matin" - Humour avec B. Massardo, D. Burési et D. Hisller.
Samedi 18 décembre	CTLM (15h) .....	Rencontre avec des pilotes verviétois ayant participé à des épreuves au Mans (Duez, Vosse, Roussel) animée par Samuel Lucas, société verviétoise d'archéologie.
Samedi 18 décembre	Grand-Théâtre (20h30) .....	"Communica" - spectacle de danse par l'école. Dance Attitud Production.
dimanche 19 décembre	Place Verte (16h) .....	Veillée chantée de Noël.
Mercredi 22 décembre	Grand-Théâtre (15h) .....	Noël au Théâtre : Les P'tits Coups de Théâtre "Tout le monde sait ça" par la Cie Lapsus Lazuli.
Mercredi 22 décembre	Bibliothèque centrale .....	"Le mercredi de l'éditeur" Intertaa (français, espagnol, italien, allemand, portugais).
Mercredi 22 décembre	Grand-Théâtre (20h) .....	"The hearts of Soul" - American Gospel.
Jeu 23 décembre	Movie West (20h15) .....	"Sherlock Junior" : film burlesque de Buster Keaton.
Mercredi 29 décembre	Espace Duesberg (15h) .....	Noël au Théâtre : Les P'tits Coups de Théâtre. Max Vandervorst et le trio "Pata".
Vendredi 31 décembre	Harmonie (20h) .....	Soirée de réveillon : "Ils nous ont relâchés c'matin" - Humour avec B. Massardo, D. Burési et D. Hisller. Repas et Soirée dansante Sixties.

## Janvier 2005

Jusqu'au 9 janvier	CTLM (de 10h à 17h sauf mardi) .....	Exposition Jules Verne "le tour du monde en 80 jours".
Jusqu'au 30 janvier	Place Verte .....	La patinoire.
Mercredi 5 janvier	Grand-Théâtre (15h) .....	Noël au Théâtre : Les P'tits Coups de Théâtre "Lili et les Escargots" par les Déménageurs.
Mardi 11 janvier	Grand-Théâtre (14h et 20h) .....	Exploration du Monde : "Le Vietnam, du Fleuve rouge au Mékong" par P. Moreau.
Du 13 au 14 janvier	Espace Duesberg (14h et 20h) .....	"Un air de famille" par le Théâtre du Souffle.
Vendredi 14 janvier	Grand-Théâtre (20h) .....	Concert Viennois par l'Orchestre Philharmonique de Liège Direction : Jean-Pierre Haeck.
Dimanche 16 janvier	Foyer du Théâtre (11h) .....	L'époque romantique (Concerts du dimanche matin) avec J.G. Raelet, violon - Chr. Rutten, piano.
Jeu 20 janvier	Temple protestant Hodimont (20h) .....	"Dieu et l'Europe..." Quelle place pour les religions. Dans le traité constitutionnel de l'Europe ?
Vendredi 21 janvier	Foyer du Théâtre (20h30) .....	"Jazz Hot" - The Oriental Jazzband.
Samedi 22 janvier	Espace Duesberg (15h) .....	"Le Nid Flottant" par l'Agora Théâtre : Les P'tits Coups de Théâtre (à partir de 8 ans).
Vendredi 28 janvier	Grand-Théâtre (20h) .....	Le grand cirque de Chine.
Dimanche 30 janvier	Foyer du Théâtre (11h) .....	The Arte Wind Ensemble (Concerts du dimanche matin).

## Février 2005

Mardi 1 <sup>er</sup> février	Grand-Théâtre (14h et 20h) .....	Exploration du Monde : "L'Irlande, pays de légendes" par J.-L. Mathon.
Mercredi 2 février	Grand-Théâtre (20h) .....	Théâtre sans Animaux (Cycle scène ouverte) de Jean-Michel Ribes.
Samedi 12 février	Espace Duesberg (20h) .....	"Ethicolor" : concert du Caillou's Band.
Dimanche 13 février	Foyer du Théâtre (11h) .....	Musique belge en ballade (Concerts du dimanche matin) avec Cl. Lechien, violon - F. Jardon, piano.
18 et 19 février	Grand-Théâtre (20h) .....	Nouveau spectacle de Michel Desaubies (Les Musicales de Duesberg).
Samedi 19 février	Grand-Théâtre (20h) .....	Gala de danse du Conservatoire.
Dimanche 20 février	Grand-Théâtre (20h) .....	Gala de danse du Conservatoire.
Jeu 24 février	Grand-Théâtre (20h) .....	Mort accidentelle d'un anarchiste (Cycle scène ouverte) de Dario Fo.
Vendredi 25 février	Foyer du Théâtre (20h30) .....	"Jazz Hot" par Friends Combo.
Vendredi 25 février	Temple protestant Hodimont (20h) .....	"Ethique et journalisme" par Yves Thiran, directeur de l'information RTBF
Samedi 26 février	Espace Duesberg (15h) .....	La dernière fée par la Cie Albertine : Les P'tits Coups de Théâtre (à partir de 5 ans).
Du 26 fév. au 10 avril	Musée de Beaux-Arts .....	Exposition Jean Rets.
Samedi 26 février	Grand-Théâtre (20h) .....	Pierre Richard dans "Détournement de mémoires" (Cycle Théâtre).
Dimanche 27 février	Foyer du Théâtre (11h) .....	Trio romantique avec Chr. Rutten, piano - A. Rahier, hautbois - J. Blanche, cor. (Concerts du dimanche matin).

## Mars 2005

Mardi 1 <sup>er</sup> mars	Grand-Théâtre (14h et 20h) .....	Exploration du Monde : "La Russie en transsibérien, de Moscou à Vladivostok" par Yves Sommavilla.
Jeu 3 mars	Espace Duesberg (20h) .....	Cocktail de Cocteau X (Cycle scène ouverte) Mise en scène de Vincent Goffin.
Dimanche 6 mars	Foyer du Théâtre (11h) .....	V. Bogaerts, violon - M. Hallynck, violoncelle - J.Cl. Vanden Eynden, piano (Concerts du dimanche matin).
Dimanche 6 mars	Grand-Théâtre (15h) .....	Quatre jours à Paris (Cycle Opérettes) Avec C. Gautier, B. Blicq, Fr. Langlois.